

LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT À FESSENHEIM

7.7.2026 - | EDF

L'ASNR a approuvé le Rapport de Sûreté et les Règles Générales d'Exploitation de la centrale de Fessenheim le 19 juin 2026. Après la publication du décret le 3 mai, il s'agissait de la dernière autorisation nécessaire pour l'entrée en démantèlement. Le basculement dans ces nouveaux référentiels, le 25 juin, a marqué l'entrée officielle du site en démantèlement après 5 ans de préparation.

Le premier chantier d'envergure consiste à découper les 3 générateurs de vapeur du réacteur n°1- des pièces de plus de 300 tonnes et plus de 20 mètres de haut -pour les extraire du bâtiment réacteur. L'autre chantier emblématique sera de retirer les alvéoles qui servaient de support au combustible usé dans le bâtiment combustible. D'ici à quelques années, une fois le reste des équipements électromécaniques démantelés, se succéderont les phases d'assainissement des structures, leur démolition, la réhabilitation des sols et enfin le «déclassement» par l'ASNR, qui retirera Fessenheim de la liste des installations nucléaires. Une nouvelle page s'écrira alors pour le site.

Le démantèlement de Fessenheim générera 405 000 tonnes de matériaux dont 95 % non-radioactifs. Il s'agit pour l'essentiel de bétons qui seront réutilisés sur site comme remblais. Les 5 % de déchets radioactifs seront triés et orientés vers des filières dédiées, selon leur nature et leur niveau de radioactivité. Le décret de démantèlement prévoit une fin de démantèlement au plus tard en 2048. Les opérations mobiliseront 300 personnes en moyenne par an.

"Notre ambition est de faire de Fessenheim la tête de série d'une déconstruction performante du parc nucléaire français."

Myriam Colacicco Directrice de projets démantèlement des réacteurs à eau sous pression (REP)

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-fessenheim/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-fessenheim/lancement-des-operations-de-demantelement-a-fessenheim>